

[N°71]
Juillet-Août
2016

FLEURY mag

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



Voilà l'été !



P. 10 **NIPPON PAINT**
La multinationale
reste sur le territoire

P. 17 **ASSOCIATIONS**
Forum
le 10 septembre
aux Joncs-Marins



Ville de Fleury-
Mérogis



@vmerogis

14 juillet 2016

FLEURY
FAIT SON
FEU D'ARTIFICE

23h au skatepark

Rue Roger-Clavier





David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président de Cœur
d'Essonne Agglomération.

4 murs, et 1 toit

L'année se termine sur deux bonnes nouvelles pour Fleury. La première, c'est la **signature du Contrat d'intérêt national (CIN)** entre l'État, la Région Île-de-France, les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, et les agglomérations. Ce contrat, c'est un chèque de 75 millions d'euros pour booster de grands projets sur la porte Sud du Grand Paris. À Fleury, ces crédits permettront notamment de créer des aménagements sur la RD445, de favoriser l'implantation d'entreprises industrielles de pointe dans la zone des Radars et de programmer la réhabilitation du quartier des Résidences.

L'autre bonne nouvelle, c'est la non-délocalisation de l'entreprise Vernis Soudée, géant de la peinture et vernis pour automobiles implanté à Fleury depuis de nombreuses années. Son président vient en effet de confirmer qu'une usine neuve serait construite au sein de Cœur d'Essonne Agglomération. Épilogue heureux d'une bataille engagée il y a cinq ans, qui a connu de fortes avancées grâce à l'implication de la préfecture de Région et de la préfecture de l'Essonne. Et qui évite la destruction d'une centaine d'emplois.

De nombreux dossiers restent sur la table. Les conditions de travail et de détention à la maison d'arrêt. Le non-respect des engagements de l'État sur le contrat de ville et sur le renfort nécessaire des forces de l'ordre sur Fleury. **Tout cela sans oublier la feuille de route qui est la nôtre ; offrir un service public de qualité, dans les rues, dans les écoles ; faire de Fleury, de ses quartiers, de ses espaces verts, des lieux où l'on aime vivre, ensemble.** Quatre murs, et un toit.

Je vous donne d'ailleurs deux rendez-vous prochainement : le 14 juillet (à 23h) au skatepark pour le feu d'artifice de la fête nationale et le 10 septembre (de 10h à 17h) au parc de la Coulée Verte pour le forum des associations. D'ici là, je vous souhaite un très bel été à toutes et à tous.

Fidèlement,

David DERROUET

Fleury' mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 3400 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Directeur de la publication : David Derrouet • **Directeur de la communication :** Mathieu Cussot • **Rédaction :** Mathieu Cussot - Claire Robert - Willy Richert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Le Colporteur • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Page 4 (photo 1) : Ernesto Timor - Page 5 : Djamilia Calin - Page 12 : Willy Richert.



1 ARTS DE RUE • Le 3 juin dernier, avait lieu la **Quermesse de Ménetreux**, une vraie fausse kermesse, décalée et loufoque, imaginée par la compagnie O.p.U.s, le tout dans le décor atypique de l'ancienne ferme du centre de loisirs.

2 KERMESSE • 4 juin, cour d'école des **Joncs-Marins** : toutes sortes de spectacles et de surprises, concoctés par les enfants, professeurs, animateurs et artistes-enseignants du CMA.

3 LEZ'ARTS À L'ÉCOLE • Du 6 au 10 juin, tous les écoliers de Fleury ont défilé au CMA, tour à tour acteurs ou spectateurs. Le festival s'est clôt par un grand bal à l'école **Paul-Langevin**. Enseignants, parents et enfants, en habits de fête, ont pu danser sur des airs traditionnels venus du monde entier...

4 PETITE ENFANCE • Il y avait beaucoup de monde, le vendredi 24 juin, pour les 20 ans de la **Maison de la petite enfance**. Une belle fête dans les jardins avec animations, bal, tombola, discours, buffet...

5 MÉMOIRE • Les élu-e-s, les associations d'anciens combattants et quelques élèves du groupe scolaire Robert-Desnos, en présence de leur directeur, ont commémoré l'**Appel du 18 juin 1940**, avenue du Général-De-Gaulle.

6 MÉDAILLES • Le 11 juin, le maire a remis aux habitants les médailles d'honneur du travail. Vermeil ou Grand Or, ces médailles, accompagnées de diplômes, récompensent **20 à 40 années de service**.



FÊTE DE LA VILLE : UNE CARAVANE DE SPECTACLES (ET D'AVERSSES) • La pluie n'a pas entamé la bonne humeur et la créativité des artistes de La Caravane des caravanes ! Pendant près d'une semaine, le collectif a occupé la Pointe Verte avec sa flottille de caravanes "vintage", ses incroyables structures mobiles (scène de bal, bistrot-resto...), ses guirlandes et décorations multicolores. Dès le vendredi 17 juin, ils étaient fin prêts à accueillir les habitants dans leur village itinérant. Vendredi soir, les groupes Harold et Abdul & the Gang ont donné le coup d'envoi de la fête avec deux concerts chaleureux, ouverts sur les musiques du monde. Samedi, spectacles en caravanes, scènes ouvertes et animations dans les stands se sont succédé tout l'après-midi. Mais vers 20h, il a fallu la ténacité des élèves saxophonistes du CMA, vite rejoints par La Caravane des caravanes, pour conjurer le mauvais sort du gros temps ! Le soir, le spectacle des Maraudeurs, clou de la fête, a heureusement bénéficié d'une accalmie qui a réconforté et éclairci les esprits et les cœurs ! Enfin, la fête s'est achevée sur un bal DJ endiablé... les pieds mouillés !

COMMÉMORATION

Libération de Fleury

Le **jeudi 25 août** se tiendra la cérémonie de commémoration de la libération de la commune. La cérémonie se déroulera au monument aux morts à partir de 10h. Rendez-vous à 9h45 sur le parking du cimetière. Un pot de l'amitié est offert (salle des Mariages) en fin de cérémonie.



COMMUNICATION

Réseaux sociaux

La Ville de Fleury-Mérogis est sur Facebook depuis un an et demi et sur Twitter depuis quelques semaines ! Rejoignez-nous !

Ville de Fleury-Mérogis
 @vmerogis

SCOLAIRE

Fiche sanitaire de liaison : obligatoire et indispensable



Qui est autorisé à venir chercher un enfant après la classe ? Un enfant peut-il rentrer seul de l'école ? Qui prévenir en cas d'urgence ? C'est pour clarifier ces questions et disposer d'un document précis et unique que la fiche sanitaire de liaison est obligatoire pour chaque enfant inscrit dans les accueils scolaires, périscolaires et temps de loisirs.

L'inscription de votre enfant dans les accueils périscolaires (garderie, pause méridienne, centre de loisirs, NAP) s'accompagne obligatoirement d'une fiche sanitaire de liaison. Elle centralise toutes les informations utiles concernant l'enfant : renseignements administratifs, contacts téléphoniques en cas d'urgence, personnes habilitées à venir chercher l'enfant, éventuelle autorisation parentale de sortie après la classe, vaccinations et informations sanitaires, droit à l'image, etc.

fants et de la responsabilité du personnel encadrant. Sans cette fiche, les enfants ne peuvent d'ailleurs pas participer aux sorties organisées par les centres de loisirs. Ajoutons que certains enfants doivent suivre un régime alimentaire ou un traitement médical spécifiques (allergie, asthme, maladie chronique, etc.). Rappelons que cet état de fait nécessite l'élaboration d'un PAI, protocole d'accueil individualisé.

Pour un accueil optimal

La fiche sanitaire de liaison est un document précieux qui permet aux équipes d'animateurs d'accueillir les enfants dans des conditions optimales. Il en va de la sécurité des en-

Bien préparer la rentrée

Pour actualiser, compléter et signer les fiches sanitaires de liaison, présentez-vous en mairie au service Régie unique **avant le 20 août**. Attention ! Le service est fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée. Rens. : 01 69 46 72 20. ■

Planning des NAP

	Groupes scolaires Paul-Langevin et Joliot-Curie					Groupe scolaire Robert-Desnos				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h15-8h30	périscolaire					périscolaire				
8h30-11h30	temps scolaire (3 heures)					temps scolaire (3 heures)				
11h30-13h30	pause méridienne (2 heures)					pause méridienne (2 heures)				
13h30-15h	temps scolaire (3 heures)	temps scolaire (1h30)	centre de loisirs	temps scolaire (3 heures)	temps scolaire (1h30)	temps scolaire (1h30)	temps scolaire (1h30)	centre de loisirs	temps scolaire (1h30)	temps scolaire (1h30)
15h-16h30		NAP (1h30)			NAP (1h30)	NAP (1h30)			NAP (1h30)	
16h30-19h30	périscolaire			périscolaire		périscolaire			périscolaire	

PETITE ENFANCE

Crèches : mode d'emploi

La Ville propose plusieurs modes d'accueil pour les tout-petits : la crèche familiale, la crèche collective, la halte-garderie et enfin le multi-accueil Brin d'éveil. Vous pouvez également choisir de confier votre enfant aux assistantes maternelles indépendantes agréées*.

Pour bénéficier d'un accueil dans l'un des établissements de la Ville, il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible (à partir de trois mois de grossesse). La pré-inscription dans les trois crèches de la ville se fait désormais auprès d'un seul interlocuteur : le service Régie unique en mairie. Deux solutions s'offrent à vous : vous présenter au service pour remplir et déposer le dossier de pré-inscription ; ou télécharger l'imprimé sur le site de la ville (rubrique "Petite enfance") et le transmettre par mail (regie@mairie-fleury-merogis.fr). Attention ! Cette demande doit être accompagnée de justificatifs.

Réunions d'information

Des réunions d'informations sont organisées régulièrement par les professionnels de la petite enfance pour répondre à toutes vos questions : modalité d'inscription, fonctionnement des accueils. Votre participation à l'une de ces réunions valide votre pré-inscription. Les dates des prochaines réunions en mairie à 17h : les mardis **13 sept.**, 6 déc. 2016, 31 janv. et 4 avril 2017. ■

* Pour obtenir la liste, contactez la Maison des solidarités au 01 69 46 57 60.

Révision du PLU : préserver le patrimoine et développer les services publics

Lors du Conseil municipal du 20 juin, la Ville a engagé par délibération la révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Un certain nombre de modifications sont en effet nécessaires depuis son adoption en février 2013. Parmi les objectifs visés par cette révision, il s'agit notamment :

- De valoriser les espaces verts et le patrimoine historique,
- De développer le tissu économique local,
- D'intégrer des équipements dans le domaine pénitentiaire,
- De favoriser la mutation de la place du 8-Mai-1945,
- De poursuivre la réhabilitation des logements sociaux,
- De favoriser les transports en commun sur la RD445,
- De permettre la requalification des entrées de ville...

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le dossier en mairie au service Urbanisme.



MULTI-ACCUEIL

Fête et partage

Fin mai avait lieu la fête du multi-accueil Brin d'éveil, au centre de loisirs La Ferme. Un moment de convivialité et de partage sur le thème de l'Afrique. Les parents ont pu découvrir le quotidien et les activités des enfants à travers expo photos, diaporama et film.

ANIMAUX DE CIRQUE

La Ville s'y oppose

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Fleury-Mérogis a décidé de ne pas accueillir de cirque animalier car leur présence soulève un certain nombre de questions d'ordre pratique et éthique. Pour défendre la sécurité, la santé et le bien-être des animaux, la mairie a pris un arrêté interdisant sur son territoire l'installation de cirques et de spectacles avec animaux. Les conditions de détention, de dressage, de transport des animaux sauvages ou domestiques dans les cirques itinérants sont incompatibles avec les besoins biologiques des espèces et portent atteinte aux valeurs de respect de la nature et de l'environnement protégée par notre constitution.





Les sorties de la rentrée

Chaque mois, un programme de sorties, activités et services est proposé aux retraités de la ville.



Lundi 5 septembre Séance cinéma - 16h

Au ciné 220
à Brétigny-sur-Orge
Un homme à la hauteur
Comédie française
de Laurent Tirard.
Avec Jean Dujardin,
Virginie Efira,
Cédric Kahn.
*Diane est une belle femme.
Une très belle femme.*

Brillante avocate, elle a de l'humour et une forte personnalité. Et comme elle vient de mettre un terme à un mariage qui ne la rendait pas heureuse, la voilà enfin libre de rencontrer l'homme de sa vie. Le hasard n'existant pas, Diane reçoit le coup de fil d'un certain Alexandre, qui a retrouvé le portable qu'elle avait égaré. Très vite, quelque chose se passe lors de cette conversation téléphonique...

Inscription obligatoire avant le 16 août.

► Départ mairie : 15h20.
Centre com. : 15h30
Rosa-Parks : 15h40.

→ Pour toute activité,
l'inscription est obligatoire
au **01 69 46 72 00** ou sur
place à l'accueil mairie.



Composition florale, Semaine bleue 2015

Navettes courses

- > Auchan : les vendredis 1^{er} et 29 juillet, 5 août et 1^{er} septembre.
- > Leclerc Fleury : les vendredis 8 juillet, 12 août et 9 septembre.
- > Carrefour Sainte-Geneviève : les vendredis 15 juillet et 19 août.
- > Leclerc Viry-Châtillon : les vendredis 22 juillet et 26 août.

Horaires du bus

Départs

- > Mairie : 13h30
- > Rond-point Chaqueux : 13h40
- Retour du centre commercial à 15h30.**
- > Centre commercial : 14h30
- > Leclerc rue Rosa-Parks : 14h40.
- Retour du centre commercial**



Semaine bleue du 3 au 7 octobre 2016

D'ores et déjà, réservez dans votre agenda cette semaine de partage, de convivialité et de plaisir, concoctée par le service Retraités de la Ville.

Lundi 3 octobre
>14h30
Célébration du thé à la rose
et théâtre

Mardi 4 octobre
>9h-16h
Journée coiffure et bien-être

Mercredi 5 octobre
>À partir de 14h
Création de costumes
avec les centres de loisirs

Jedi 6 octobre
>À partir de 14h
Atelier de jardinage
Venez créer votre jardin zen !

Vendredi 7 octobre
>Ouverture des portes à 18h30
Repas et spectacles asiatiques

Toutes les activités sont gratuites
et se déroulent à l'Espace
intergénérationnel.

Réservations obligatoires
avant le 23 septembre 2016.

ENTRETIENS ET TRAVAUX D'ÉTÉ

Les agents sur le pont !

Pendant les congés d'été, les agents des services municipaux ne vont pas chômer.

Entretien du fleurissement et tonte des pelouses, coups de peinture dans les bâtiments publics, grand nettoyage dans les écoles... toutes les équipes sont sur le pont.

Cet été, les équipes de ménage vivent au rythme d'un planning de travail différent du reste de l'année. En effet, pour nettoyer de fond en comble l'ensemble des établissements scolaires tout en continuant l'entretien quotidien des bâtiments administratifs et des accueils publics, il faut une organisation bien réglée. Ainsi, depuis la fin des classes, le ménage se fait en deux temps : de 5h à 8h30 dans les accueils publics (mairie, centre de loisirs, médiathèque...), de 8h30 à 12h dans les écoles.

Grand ménage dans les écoles

En juillet, 10 agents d'entretien seront missionnés sur les groupes sco-

laire Joliot-Curie et Paul-Langevin, et en août, ils seront 6 agents à l'école Robert-Desnos. Tout sera prêt pour la rentrée.

Rénovation et entretien

La période estivale est propice à toutes sortes de petits travaux d'entretien, de réparation et de rénovation (peinture, électricité, maçonnerie...) dans la ville. De leur côté, les agents des espaces verts veilleront au fleurissement et à la tonte des pelouses.

Propreté urbaine

De nombreux agents sont également impliqués dans le dossier de la pro-

preté urbaine. C'est le cas notamment des agents du service Voirie et Propreté. Deux agents supplémentaires ont d'ailleurs été recrutés. Le ramassage de dépôts sauvages de cartons mobilise les équipes dont ce n'est pas la mission. Rappelons que deux bornes sont à la disposition des familles qui emménagent, dans les rues Anaïs-Nin et Marchand-Feraoun. Stop aux dépôts sauvages et incivilités ! ■



SYNDICAT DE L'ORGE

Alerte moustiques

Le Syndicat de l'Orge craint une prolifération de moustiques cet été dans tout le département. Ce phénomène est dû aux poches d'eau subsistant après les pluies et les inondations de ces dernières semaines. Pour lutter contre les moustiques, il est recommandé : d'éliminer au maximum les eaux stagnantes (flaques, soucoupes, pots...); de se protéger des insectes (moustiquaires, vêtements couvrants, habitation fermée au lever et coucher du soleil), etc. Les professionnels, quant à eux, peuvent utiliser le bacille de Thuringe, traitement biologique autorisé dans les espaces publics naturels.

*Plus d'information sur : www.syndicatdelorge.fr
01 69 12 15 40.*



AÉROPORT PARIS-ORLY

Survol inhabituels

Du 18 juillet au 28 août, l'aéroport de Paris-Orly réalise d'importants travaux sur certaines pistes pour leur rénovation et leur mise en conformité avec la norme européenne.

Les décollages et atterrissages seront donc modifiés et pourront engendrer des survols inhabituels.

Pour en savoir plus, le groupe ADP - Maison de l'environnement et du développement durable de Paris-Orly : 0 805 712 712 www.entrevoisins.org



VERNIS SOUDÉE / NIPPON PAINT

Les élus ont su convaincre de ne pas délocaliser

Empêcher la délocalisation du cinquième groupe mondial de peintures et vernis pour automobile, tel était le pari risqué du maire et des élus de Fleury. Après cinq ans de négociations, la bataille est gagnée : Nippon Paint (Vernis Soudée) reste sur le territoire.

La bonne nouvelle est tombée il y a quelques semaines : le groupe Nippon Paint a finalement décidé de ne pas délocaliser à l'étranger son entreprise floriacumoise. Son président, Monsieur Yamada, vient en effet de confirmer officiellement qu'une usine neuve serait construite en France au sein de Cœur d'Essonne Agglomération. Une victoire pour le maire et les élus qui voient enfin aboutir ce dossier.

Pour la municipalité, le pari était risqué. Il s'agissait à la fois de mettre en avant le savoir-faire français, de sauver le travail des employés de l'usine, de faire prévaloir la qualité sur les coûts économiques, d'encourager la construction d'une usine neuve en remplacement de locaux vétustes. "Nippon Paint construira sa nouvelle usine au Plessis-Pâté, se félicite le maire David Derrouet. La bataille que nous avons engagée depuis cinq ans a connu de fortes avancées ces six derniers



mois grâce à l'implication du Premier Ministre, des ministres Emmanuel Macron et Ségolène Royal, ainsi que Valérie Pécresse, présidente de la Région."

La multinationale Nippon Paint Automotive Coatings, qui avait racheté en janvier 2016 l'entreprise Bollig & Kemper, et plus connue

sous le nom de Vernis Soudée, est leader des peintures et vernis dans le secteur de l'automobile et pour des groupes comme Peugeot ou Renault. Pour la centaine de salariés de l'usine, c'est la reconnaissance de qualifications spécifiques. Et pour le territoire, cette implantation constitue un pôle pour les industries de pointe. ■

PORTE SUD DU GRAND PARIS

Contrat d'intérêt national

L'État, la Région Île-de-France, les départements de l'Essonne et la Seine-et-Marne, les agglomérations Cœur d'Essonne Agglomération et Grand Paris Sud, ont décidé de conclure un pacte territorial autour de grands projets structurants, dénommé "Contrat d'intérêt national de la Porte Sud du Grand Paris". Ce contrat, signé le 24 juin dernier, est conclu pour une durée de 5 ans renouvelable. Ce document vise à donner une vision stratégique commune pour l'avenir des territoires concernés, à favoriser les synergies et à accélérer les projets de développement en termes d'emploi, de logement et de transport.

CONTRAT DE VILLE

Signez la pétition !

1000 Floriacumois-e-s ont signé la pétition demandant à l'État de respecter ses engagements dans le contrat signé avec Fleury-Mérogis. La mobilisation doit encore s'amplifier.

En juin 2015, la Ville de Fleury-Mérogis a signé un "contrat de ville" avec l'État, la Région Île-de-France, le Conseil départemental et la Communauté d'agglomération. Ce contrat prévoit des investissements importants pour améliorer les conditions de vie des habitants. Deux opérations d'envergure ont d'ores et déjà été identifiées :

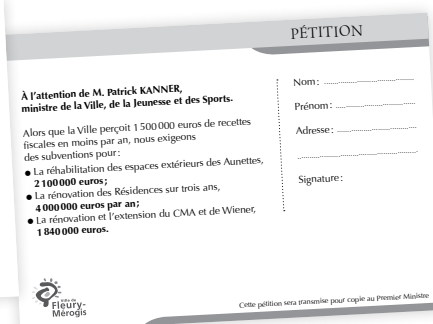
La réhabilitation des espaces extérieurs des Aunettes (2,6 millions d'euros) ;

La réhabilitation et l'extension du Centre musical et artistique (2,3 millions d'euros).

En février dernier, en dépit d'engagements pourtant clairs de l'État, la ville de Fleury-Mérogis se voit annoncer zéro euro d'investissement sur ces projets !

**Carte T**

"Nous ne pouvons pas en rester là", affirme David Derrouet, maire de la ville et vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération. "Il faut que les Floriacumois-e-s exercent le pouvoir de pression qui est le leur. C'est pourquoi j'ai lancé une pétition à l'adresse de l'État, afin qu'il respecte ses engagements et nous permette de mettre en route rapidement les chantiers de réhabilitation."



La pétition (disponible sur www.mairie-fleury-merogis.fr et à l'accueil de la mairie), qui réclame également l'engagement de l'État pour la rénovation des Résidences, compte déjà 1000 signataires.

"C'est bien, mais nous devons être encore plus nombreux pour peser davantage et gagner le bras de fer que nous a tendu l'État!", ajoute David Derrouet. Alors on signe ? **MA-SSI-VE-MENT !** ■

Compteurs Linky et Gaspar : le Conseil municipal dit non !

Le Conseil municipal de Fleury-Mérogis a voté le 20 juin dernier une délibération s'opposant au déploiement des compteurs "intelligents ou communicants" sur les installations municipales électriques et de gaz. Ce principe de précaution s'appuie sur des facteurs de risques en matière de santé et d'environnement, mais aussi au regard des impacts sur le montant des factures et des conséquences en matière d'emploi. "Nous considérons que nous avons vocation à servir l'intérêt général, et que les programmes de compteurs communicants visent au contraire à favoriser les intérêts commerciaux de ERDF et GRDF", explique David Derrouet. "Il n'est économiquement et écologiquement pas justifié de se débarrasser des compteurs actuels, qui fonctionnent très bien et ont une durée de vie importante." Les élus demandent ainsi au Syndicat départemental de l'énergie électrique d'intervenir immédiatement auprès des deux opérateurs pour leur signifier que les compteurs communicants ne doivent pas être installés à Fleury-Mérogis. Fleury-Mérogis rejoint la liste des 182 villes de France ayant pris ce principe de précaution.

MÉDIATHÈQUE

Lucie Albon, illustratrice

Voilà plusieurs années que l'équipe de la médiathèque voulait inviter l'illustratrice Lucie Albon. Son travail sur les empreintes avec les enfants de Fleury-Mérogis fait l'objet d'une exposition cet été à la médiathèque du 21 juin au 31 août. Nous avons passé une matinée à l'un de ses trois ateliers où il n'est pas interdit de se salir les mains !



9h. Les présentations : Lucie Albon, auteur d'une vingtaine d'albums pour enfants, présente un de ses livres aux enfants de la maternelle Desnos.

9h15. Peindre la paume de sa main en gris, laisser son empreinte sur une feuille blanche, retourner le dessin et miracle, un éléphant est né ! Dessiner un animal à trois ans, c'est possible et valorisant !

10h. Avec un index ou un pouce, on peut aussi dessiner un papillon. Mélanger les couleurs, savoir positionner ses mains, appréhender les formes, mine de rien on apprend beaucoup de choses en se servant de ses mains !

10h30. Au travail ! Munis de tabliers, les petits Picasso se lancent ensemble dans la création d'animaux sous le regard de Lucie, de la maîtresse, des bibliothécaires et des mamans accompagnatrices. Dessiner avec ses doigts, c'est facile et on peut le refaire à la maison avec sa famille.

11h. Tous différents ! Tous les enfants ont les mêmes mains, pourtant aucun dessin ne se ressemble ! Pour vous en rendre compte, rendez-vous à la médiathèque pour découvrir le travail mené par les bibliothécaires tout au long de l'année sur le thème des traces, empreintes et silhouettes. ■



9h



10h



9h15



10h30



L'ÉTÉ À FLEURY

Demandez le programme !

Eh oui, l'école est finie ! Comment passer de bonnes vacances sans aller à l'autre bout du monde ? Si vous restez à Fleury, sachez que des activités, animations et sorties sont organisées pour toutes les tranches d'âges. Ne manquez pas la fête nationale du 14 juillet qui nous promet un beau feu d'artifice. Pour les vacances des tout-petits, de nombreuses sorties familles sont prévues à la halte-garderie. Les enfants des centres de loisirs ne vont pas s'ennuyer non plus : un riche programme les attend. De même pour les 11-17 ans qui bénéficient, en outre, d'un lieu agréable, le chalet et son jardin. Pour des vacances nature, profitez des parcs et jardins de la ville, du lac de la Greffière et de la grande forêt de Saint-Eutrope (234 hectares). Pour les sportifs, les terrains restent ouverts : citystade, skatepark... Enfin, il est un voyage qui ne coûte rien et qui peut vous emmener très loin : les livres et films de la médiathèque ! Un très bel été à tous ! ■





FICHE PRATIQUE ÉTÉ

● **Accueil mairie** : ouvert tout l'été aux heures habituelles (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h). Rens. : 01 69 46 72 00.

● **Le pôle Culture, Vie locale et associative** sera ouvert au public durant tout l'été aux heures habituelles (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h). Rens. : 01 69 46 72 09.

● **Le Point information jeunesse** sera ouvert en juillet mais fermé au public en août.

● **Le service Jeunesse / Le Chalet** sera ouvert tout l'été du lundi au vendredi. Rens. : 01 69 46 72 74.

● **Les centres de loisirs** seront ouverts tout l'été. En août, tous les enfants seront accueillis au centre de loisirs de La Ferme (quartier du Village). Accueil matin : entre 7h15 et 9h30. Départ le soir : entre 17h et 19h30. Possibilité d'accueil à la demi-journée (avec ou sans le repas du midi).

● **Les terrains sportifs** (terrain synthétique, skatepark, citystade) seront en accès libre tout l'été.

● **Le multi-accueil Brin d'éveil** sera ouvert tout l'été aux horaires habituels : du lundi au vendredi de 6h à 19h30. Rens. : 01 69 25 39 80.

● **La halte-garderie** sera fermée du 1^{er} au 19 août. Des sorties avec les familles seront organisées les 8, 12, 22 et 28 juillet et des activités la semaine du 25 au 29 juillet. Rens. : 01 69 46 67 15.

● **La crèche familiale** sera fermée du 8 au 19 août. En dehors de ces dates, elle sera ouverte aux horaires habituels. Rens. : 01 69 46 67 01.

● **La crèche collective** sera fermée du 1^{er} au 19 août. En dehors de cette période, elle sera ouverte aux heures habituelles, de 7h30 à 18h30. Rens. : 01 69 46 67 10.

● **La Réussite éducative et l'Espace familial Louis-Daquin** seront fermés au public du 25 juillet au 21 août inclus. Les permanences de la MDS (Maison départementale des solidarités 01 69 46 57 60) et la Mission locale (01 60 15 54 00) auront lieu à Sainte-Geneviève-des-Bois.

● **Le Centre musical et artistique (CMA)** sera fermé au public du 6 juillet au 26 août. Réouverture le 29 août. Pour les inscriptions de rentrée, rendez-vous au forum des associations le samedi 10 septembre. Attention ! Dernières pages d'inscriptions pour l'année 2016/2017 : du 31 août au 10 sept. Rencontres élèves/parents/enseignants : du 12 au 17 sept. Reprise des cours et ateliers : lundi 19 sept.

● **Les salles Wiener et Gavroche** (prêtées aux associations durant l'année) seront fermées en juillet et août pour entretien annuel.

● **Le studio Le Onze** sera fermé au public du 15 juillet au 3 septembre. Nouveaux groupes ou habitués du studio de répétition, pensez à réserver vos créneaux de rentrée en appelant le 01 69 46 72 09 !

● **Le bureau de poste** (place du 8-Mai-1945) sera fermé du 1^{er} août au 3 sept inclus. Réouverture le 6 sept à 9h30. Durant cette période et pour toutes les opérations (bancaires, courriers, colis), adressez-vous au bureau de poste de S^{te}-Geneviève-des-Bois au 143 route de Corbeil (lun au ven : 8h30-12h30 et 14h-18h30, sam 8h30-12h30).

EN BREF

Jeunesse

● **Le service Jeunesse (Le Chalet, le Pij) est constitué d'une équipe d'animateurs professionnels, qualifiés et expérimentés, qui déploient une grande énergie pour proposer actions et accompagnements individualisés adaptés à chaque âge.**

Une solide expérience de terrain s'ajoute à leurs brevets ou diplômes professionnels spécialisés (BAFA, BAFD, BPJEPS, licence d'intervention sociale...).

● **Le Chalet, espace d'accueil pour les 11-18 ans - Rue Pierre-Brossolette - Rens. : 01 69 46 72 74. Ouvert tout l'été du lundi au vendredi. Programme pour les 11-15 ans.**

● **Point information jeunesse, lieu d'information pour les 11-25 ans Place du 8-Mai-1945 Rens. : 01 69 72 19 66. Fermé en août.**





Vous êtes à court d'idées pour cet été ? Pas de panique, il existe de nombreuses solutions pour tous les âges et toutes les bourses. Petit récapitulatif pour profiter au maximum de l'été.

Vacances nature

Vous avez besoin d'un grand bol d'air ? Ça tombe bien car il est tout à fait possible de se concocter des vacances nature à Fleury. Avec ses parcs (Marquise, Marcille), son lac (Greffière) et sa forêt régionale (Saint-Eutrope), la ville n'est pas en reste. Savez-vous que le massif forestier de Saint-Eutrope s'étend sur près de 240 hectares ? À deux pas du village, en bas de la rue des Petits-Champs, un chemin vous conduira

dans ce vaste espace naturel habité par une intéressante biodiversité : oiseaux, batraciens, insectes mais aussi, côté flore, chênes, frênes, châtaigniers, merisiers, fougères rares (polystic à aiguillon ou dryopteris écaillé). De nombreuses mares ponctuent la partie nord. Le milieu du massif s'ouvre sur une vaste clairière d'environ 36 hectares, la plaine d'Escadieu. Pour en savoir plus et préparer votre sortie, consultez le site de l'Agence régionale des espaces verts d'Île-de-France : www.aev-iledefrance.fr

Voyages immobiles avec les livres

Rien de tel que les livres, magazines, films et documentaires pour s'éva-



der ! Voyages imaginaires, voyages dans le temps, voyages intérieurs... tous les dépaysements sont permis grâce aux riches rayonnages des onze médiathèques du réseau. Et en allant chercher vos livres à la médiathèque de Fleury, jetez donc un œil à l'exposition "Traces, empreintes et silhouettes". L'expo (jusqu'au 30 août) est le fruit d'un projet mené par l'illustratrice Lucie Albon avec trois classes maternelles (voir page 12).

Médiathèque

La médiathèque sera ouverte tout l'été aux horaires suivants : mardi et mercredi de 10h à 12h30, vendredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h.

Pendant les vacances, la durée des prêts est allongée (jusqu'à deux mois) et le nombre de documents est illimité. Profitez-en !

Avec la carte Biblio'pass, vous pouvez emprunter gratuitement des ouvrages et des documents dans les 11 établissements du réseau des médiathèques : livres, revues, CD, DVD... Inscription sur simple présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Médiathèque Esla-Triolet - 59, rue André-Malraux
Tél. : 01 60 16 30 60 - www.lireenvaldorge.fr**

Sorties familles avec la halte-garderie

Cet été, la halte-garderie propose plusieurs sorties en familles. Parents et enfants pourront découvrir de beaux lieux de promenades en Essonne et dans les départements voisins : parc de la Coulée verte à Paray-Vieille-Poste, forêt de Champcueil, base de loisirs de Bois-le-Roi, cueillette de Servigny, pique-nique en forêt de Rougeau, etc. La semaine du 25 juillet sera réservée à des activités à la halte-garderie.

Renseignez-vous ! ▶



► Centres de loisirs

Comme chaque année, les animateurs ont concocté un programme vitaminé pour les enfants de Fleury. Veillées, jeux, spectacles, sorties, mini-séjours... Il y en aura pour tous les goûts ! Rappelons que les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 12 ans à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h30 le soir. En août, tous les enfants seront accueillis au centre de loisirs La Ferme (quartier du Village).

Le Chalet : bon plan jeunes

Ouvert tout l'été du lundi au vendredi, le service Jeunesse / Le Chalet s'adresse aux 11-18 ans. Les plus grands (16-18 ans), qui aspirent à une plus grande autonomie, peuvent bénéficier d'un coup de main pour leurs sorties et activités d'été : encadrement, transport, tarifs de groupes... Un programme clé en main est proposé aux 11-15 ans : activités sportives (multisports au gymnase, sorties piscine, bases de loisirs), ludiques ou culturelles, soirées à thèmes (cocktail, horreur...), etc. Un mini-séjour est prévu à la base de loi-



sirs de Buthiers, en Seine-et-Marne, et une journée à la mer, en Normandie, est également programmée. Deux soirées seront organisées les derniers vendredis des mois de juillet et août. Les jeunes et les enfants des centres de loisirs se retrouveront également à l'occasion de journées "passerelle". Enfin, le Chalet organise des **portes ouvertes** pour inciter les familles à visiter les lieux et rencontrer les animateurs : **les 18 juillet, 1^{er} et 16 août de 14h à 17h30**. Prenez date !

Seniors : un été tranquille

Pour lutter contre les cambriolages, il existe un service proposé par la gendarmerie, l'opération "Tranquillité vacances" (brigade de gendarmerie de Fleury : 01 60 15 72 05). Pour veiller à la sécurité des personnes âgées, isolées ou handicapées durant la période estivale, pensez au "plan canicule". Il existe au CCAS, en mai-

rie, un registre qui permet d'inscrire les personnes susceptibles de bénéficier prioritairement du dispositif national.

En cas de forte chaleur, ce dernier prévoit un ensemble d'actions pour conseiller et accompagner les populations les plus fragiles. Pour une inscription sur le registre, appelez le 01 69 46 72 00.

Par ailleurs, la plateforme téléphonique Canicule info service vous informe au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), tous les jours de 9h à 19h. Elle est activée dès le premier épisode de chaleur. Enfin, rappelons que pendant les mois d'été, le portage des repas à domicile est maintenu. Cet été, soyons attentifs aux personnes fragiles ! ■



FÊTE NATIONALE : FEU D'ARTIFICE AU SKATEPARK

Le feu d'artifice du 14 juillet aura lieu au skatepark de Fleury (à proximité du gymnase). Rendez-vous à 23 heures. Gerbes d'étincelles, effets aériens, commettes, embrasements, rideaux de feux... Toutes sortes de techniques et de nouveautés seront utilisées, le tout mis en musique de façon originale grâce à une bande son sur le thème des jardins extraordinaires.

Un savoir-faire tout à fait spécifique aux artificiers et qui ne manque pas, chaque année, d'enchanter petits et grands.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville fera appel à la société Prestatech-Artifices. Outre son professionnalisme en matière de pyrotechnie, elle détient un label écologique encore peu courant, le label Prestadd, qui impose des critères environnementaux, économiques et sociaux.

Fleury fait son feu d'artifice jeudi 14 juillet
Rendez-vous à 23h au skatepark rue Roger-Clavier



Forum des associations : rendez-vous le 10 septembre

Nouveau lieu : parc de la Coulée Verte



C'est le rendez-vous incontournable pour organiser son année sportive, culturelle ou citoyenne. Le forum des associations permet d'aller à la rencontre des associations de votre ville. Notez dès à présent la date du 10 septembre. Cette année, deux nouveautés : il se déroulera de 10h à 17h, et il aura lieu sur le parc de la Coulée Verte (quartier des Joncs-Marins), la prairie qui se situe entre le citystade des Aunettes et la Coulée Verte. Cet espace, plus grand que le parking du gymnase, accueillera les associations de plus en plus nombreuses, et permettra aux nouveaux habitants de découvrir la richesse du tissu associatif local et les différents sols (herbe et béton) permettront aux clubs sportifs de présenter leurs activités. Le tirage au sort de la tombola est prévu à 16h30. Nous vous attendons nombreux samedi 10 septembre ! ■

Forum des associations - samedi 10 septembre - de 10h à 17h - parc de la Coulée Verte dans le quartier des Joncs-Marins.

SPORT

Pour tous les goûts et les niveaux !

Que vous soyez fan de football ou simple joueur de pétanque, amateur ou champion en devenir, collégiens ou retraités, de nombreux sports sont accessibles et les structures municipales d'excellente qualité.

Une offre complète

Avec plus de 1500 personnes fréquentant les différents clubs sportifs de la ville, soit un habitant sur 5, on peut le dire haut et fort "Fleury-Merogis kiffe le sport". La quinzaine de clubs propose aux habitants les activités sportives les plus connues comme le foot mais aussi de la randonnée en VTT ou du self défense (pour les femmes). "Notre philosophie est celle du sport pour tous", rappelle Didier Bauduin, le président de Bad FM 91, le club de badminton qui fête ses 7 ans cette année : "Ici pas de stars ! Nous sommes un tremplin pour découvrir le bad, aller vers l'autre car notre sport est mixte. Mais attention, quand

on joue, on joue. Vous ne verrez jamais chez nous des gens jeter leurs raquettes par énervement !"

Des structures de qualité

Fleury-Merogis est sportivement très bien équipée pour une ville de 5 300 habitants. Selon Sébastien Barbeau, directeur du service Cadre de vie à la mairie : "Nous sommes équipés comme une ville de 10 000 habitants avec nos deux gymnases, nos trois terrains de foot et demi et nos trois courts de tennis. Les nouveaux habitants peuvent sans souci de place s'inscrire dans les différents clubs de la ville". Les deux gymnases, Marcel-Cerdan datant des années 80 et Colette-Besson de 2006, sont dans

un état remarquable. Les agents du service Sport s'investissant grandement pour que Marcel-Cerdan continue à recevoir les sportifs dans des conditions optimales. Cette implication, gage d'un service public de qualité, permet à tous les Floriacumois de profiter de structures de qualité.

Sport pour tous de 3 à 77 ans

De nombreux clubs sportifs accueillent les enfants dès l'âge de 5 ans. Pour les parents soucieux d'initier leurs enfants dès le plus jeune âge aux bienfaits du sport, une seule adresse : l'école municipale des sports. Cette structure communale, complémentaire des clubs, s'ouvrira

ÉDUCATION NATIONALE

Ils s'en vont

Le 23 juin, la Ville organisait une cérémonie pour le départ de plusieurs professeurs d'école et agents de l'Éducation nationale : M^{mes} Odile Fachaux (psychologue scolaire), Brigitte Renzi (maître E, renfort pédagogique du Rased), Lydie Josiane Voise (directrice de l'école maternelle Joliot-Curie) et Marie-Reine Moreno (directrice de l'école élémentaire Joliot-Curie). Cette dernière a reçu les palmes académiques. Quant à M. Thierry Bourg, Inspecteur de l'Éducation nationale, il quitte lui aussi ses fonctions pour une circonscription voisine.

Les équipes de l'Éducation nationale autour du maire et de M^{me} Nathalie Batard, maire-adjointe chargée de l'Enfance et du Scolaire.





dès la rentrée prochaine aux enfants de 3 ans. Gérée par le service des sports et 3 agents spécialisés, l'EMS propose aux bouts d'chou de choisir les sports qu'ils voudront pratiquer tout au long de l'année (les mercredi et samedi) mais aussi de découvrir le kin ball ou le tchouk ball. Les enfants ont aussi la possibilité de se rendre à la piscine fin juin. Le prix reste imbattable : 6,50€ par trimestre. Pour les familles qui connaissent des difficultés pour payer la licence sportive de leurs enfants, sachez que des aides existent.

Des aides pour les familles et les associations sportives

Pour les familles en difficultés, la Région Île-de-France a mis en place le dispositif "Ticket-Loisirs". Ce dispositif réservé aux Franciliens âgés de 11 à 17 ans peut apporter une aide substantielle aux familles en difficulté pour payer notamment la licence sportive. Cette aide est à demander auprès des clubs lors de l'inscription. Notez que selon le quotient familial, le montant peut aller jusqu'à un tiers du montant de la licence.

De même, les associations sportives désireuses de s'investir auprès de la ville dans le cadre scolaire ou municipal, peuvent elles aussi obtenir des

subventions, autres que celles de fonctionnement.

Parce que le sport à Fleury-Merogis est aussi du lien social, la commune s'engage aux cotés de tous les bénévoles qui œuvrent pour le mieux vivre ensemble. ■



ÉDUCATION

Remise des livres aux CM2

Pour encourager les écoliers de Fleury dans leur parcours scolaire et leur donner un coup de pouce au moment de rentrer en 6^e, la municipalité offre une sélection de livres choisie par les élèves. Cette cérémonie a eu lieu le 24 juin dernier en présence de Nathalie Batard, maire-adjointe en charge de l'Enfance et du Scolaire, accompagnée des équipes de la médiathèque. La lecture d'une courte histoire leur a été proposée à cette occasion.



**DIMANCHE
18 SEPTEMBRE**

La Valdorgienne

Cette course familiale permet de découvrir le territoire à pied et à vélo. Le parcours, de 17 kilomètres, majoritairement dans les espaces naturels, s'effectue par équipe de 2, 3 ou en famille.

Plus de 1000 participants sont attendus. Le départ sera donné à Arpajon et se terminera à Morsang-sur-Orge. Bonne course à tous !

À la mer,
à la ville,
à la montagne
ou à **Fleury**,
le maire, les élus
et les agents
vous souhaitent
un bel été!



www.mairie-fleury-merogis.fr Ville de Fleury-Mérogis
@vmerogis

Jeudi 14 juillet à 23h
Skatepark rue Roger-Clavier
Feu d'artifice

Gerbes d'étincelles, effets aériens,
embrasements...

Lire page 16

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

- **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert
et 3 fagots attachés.
Collecte le **lundi matin de mars**
à **novembre** inclus.

- **Objets encombrants**
Secteur collectif : **les mercredis**
20 juillet et 17 août.
Secteur pavillonnaire : **les mercredis**
6 et 20 juillet, 3 et 17 août, 7 sept.

Jeudi 25 août à 9h45

Parking du cimetière

Commémoration

Cérémonie de commémoration
de la libération de Fleury-Mérogis.

Lire page 6

Jeudi 1^{er} septembre

Rentrée des classes

Les écoliers reprennent le chemin
de l'école !

Lundi 5 septembre

16h Ciné 220 Brétigny-sur-Orge

Séance cinéma seniors

"Un homme à la hauteur",
comédie française.

Lire page 8

Samedi 10 septembre

10h-17h

Parc de la Coulée Verte

Quartier des Joncs-Marins

Forum des associations

Le rendez-vous de la rentrée pour
organiser son année sportive,
culturelle ou citoyenne.

Lire page 17

Rappels : pas de collecte les jours
fériés. Sortir vos déchets après 19h,
la veille du passage du service.

Attention, jours de ramassage
différents pour l'impasse de la
Gribelette et la rue des Roseaux.

Pour tout renseignement :
0 800 293 991 (appel gratuit).
www.coeuressonne.fr

PERMANENCE EN MAIRIE

- **AVOCAT CONSEIL**

De 10h15 à 11h45

le **vendredi 29 juillet.**

Gma

- **Dernières plages
d'inscriptions pour l'année
2016-2017 :**

du 31 août au 10 septembre.

- **Rencontres élèves/parents/
enseignants :**

du 12 au 17 septembre.

- **Reprise des cours et ateliers :**
lundi 19 septembre.

Mardi 13 septembre à 17h

Mairie

Grèches: mode d'emploi

Réunion d'information pour
répondre à toutes vos questions
(inscriptions, fonctionnement
des accueils...).

Lire page 7

Dimanche 18 septembre

Rendez-vous de 7h30 à 8h30

au parc du château de Morsang

La Valdorgienne

Course familiale à pied ou à vélo.
Préinscriptions au 01 60 83 61 64
ou sur www.coeuressonne.fr

Lire page 19

Du lundi 3 au vendredi 7 octobre

Espace intergénérationnel

Semaine bleue

Réservez dans votre agenda cette
riche semaine concoctée par
le service Retraités de la Ville.

Lire page 8

Rencontrez vos élu-e-s



David Derrouet,
maire, vice-président
de Cœur d'Essonne
Agglomération



Aline Cabeza,
maire-adjointe chargée
de la Culture, du
Logement et de la Lutte
contre les discriminations



Nathalie Batard,
maire-adjointe chargée
de l'Enfance et du Scolaire



Claude Boutin,
maire-adjoint chargé
des Travaux
et de la Sécurité routière



Nadia Le Guern,
maire-adjointe chargée
de la Petite enfance
et de la Réussite éducative



Didier Rajobson,
maire-adjoint chargé
du Sport, de la Vie
associative et du
Développement durable



**Alexandra
Karouani-Le Foll**,
maire-adjointe chargée
de la Jeunesse
et des Retraités



Karine Ranvier,
maire-adjointe chargée
de l'Action sociale,
de l'Emploi, de l'Insertion
et du Commerce



Martine Chabot,
maire-adjointe chargée
de l'Aménagement
du territoire et de
l'Environnement



Joseph Jasmin,
conseiller municipal



Célia Legenty,
conseillère municipale
déléguée communautaire



Boualem Benaoua,
conseiller municipal
délégué communautaire



Stéphane Bernard,
conseiller municipal



Catherine Degoul,
conseillère municipale



Ahmed Naceh,
conseiller municipal



Nathalie Clavier,
conseillère municipale



Faouzi Cherchali,
conseiller municipal



Gisèle Bikandou,
conseillère municipale



Didier Fillat,
conseiller municipal



Caroline Séverin,
conseillère municipale



Nicolas Piffault,
conseiller municipal

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
AVEC VOS ÉLU-E-S :**

- Avec le maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération, David DERROUET 01 69 46 72 00
- Avec les conseillers municipaux 01 69 46 72 00

Élu-e-s de l'opposition



Bruno Hyson,
conseiller municipal



Ruddy Sitcharn,
conseiller municipal



Abdel Yassine,
conseiller municipal



Clotilde Clavier,
conseillère municipale



Annie Saltzmann,
conseillère municipale
Front de gauche



Jean-Marc Frésil,
conseiller municipal



Germain Battais,
conseiller municipal



Plamena Main,
conseillère municipale

Chers Floriacumois, Floriacumoises,

Comment ne pas profiter de cette tribune, pour exprimer notre compassion après l'actualité des évènements que nous venons de vivre.

Un terroriste arrache la vie d'un couple au seul motif qu'ils sont policiers. Nous savons que ces mêmes menaces planent sur le personnel pénitentiaire, lequel est largement installé sur notre ville, il nous faudra faire preuve de solidarité et de vigilance citoyenne, bien sûr sans verser dans les travers d'une phobie.

La communauté gay d'ORLANDO, victime de sa différence, sous les balles d'un terroriste aussi.

Une élue britannique, sauvagement exécutée, pour seul crime, les idées qu'elle défendait.

La violence ne peut, et ne doit être l'outil pour affirmer ses idées. Cette violence commence souvent par les mots. Alors, dans un autre registre, ne pourrions-nous pas, peut-être, donner l'exemple lors des séances du conseil municipal afin de briser ce climat délétère qui anime les débats ?

Bien fidèlement. Ruddy & Bruno.

Bienvenue aux Joncs Marins !

Quelles sont les meilleures façons d'accueillir nos nouveaux habitants des « Joncs Marins ». Cette façon serait-elle de laisser les terre-pleins centraux avec des herbes folles avoisinant les 50 cm ? Les caniveaux tout aussi enherbés ? Et des trottoirs tout aussi mal entretenus et sales ?

Comment encore ne pas parler de la gêne engendrée par l'amoncellement des ordures ménagères durant plusieurs jours (cela concernant toute la commune !) sans qu'aucune mesure ne soit mise en place pour gérer les déchets. Quand on sait que le budget de notre ville s'élève à 24 millions d'Euros on peut s'interroger sur la façon de les dépenser ?

Faut-il attendre qu'un accident se produise pour que ces simples problèmes soient résolus ?

Nous, « groupe Fleury Ensemble », dénonçons de longue date la gestion des plus approximatives de notre commune. Sur ces faits précis évoqués et qui ne sont que partie infime de la gestion des plus obscures de M. Derrouet. Aux Floriacumois de juger.



Abdel YASSINE
et Clotilde CLAVIER
Groupe Fleury
Ensemble

<http://fleuryensemble.blogspot.fr/>
Facebook : Fleury Ensemble

Rien ne va **PLU** ! Le Plan Local d'Urbanisme de Fleury Mérogis va faire l'objet d'une révision dans les semaines à venir. **Nous demandons la popularisation générale des projets** et une **consultation par referendum des habitants** sur l'aménagement de la commune, notre cadre de vie, nos transports... Le Maire n'envisage qu'une réunion et la possibilité de lui écrire ! Voilà qui est maigre ! Des choses encore à vous cacher ? Car des projets gigantesques d'urbanisation s'annoncent encore et le Contrat d'Intérêt National sur notre territoire nous concerne de très près. Il est hors de question que la majorité municipale fasse l'impasse sur le PLU actuel, sa responsabilité dans la surdensification des logements, actuelle et à venir, l'absence de commodités et de désertes en transports pour les habitants et la dégradation de l'environnement. Alors oui, **il faut un référendum sur le PLU** avant son adoption par le conseil municipal et il faut stopper tous les permis de construire en cours ! C'est aux habitants de dire s'ils acceptent le saccage du village, le sacrifice d'espaces verts, le manque d'entretien des quartiers, l'insécurité routière ? Nous voulons, d'autres services publics de transports, comme le TTME ou le TZEN 4, faire cesser les nuisances sur notre ville, une rénovation urbaine pour les résidences avec mise en place de la géothermie... Nous avons des propositions et voulons recueillir les idées des habitants des quartiers pour se retrouver et agir pour notre ville.

Annie SALTZMANN, Groupe Front de Gauche - Retrouvez-nous sur Facebook « Fleury Demain »

Aux membres de la majorité municipale de Fleury-Mérogis

Après un vote illégal pour une demande de huit-clos lors du conseil municipal du 13 juin 2016, le maire de Fleury Mérogis convoque une nouvelle réunion du conseil le lundi 20 juin 2016 à... 18 h 30 !!! Un horaire auquel tant parmi les élus que parmi le public, beaucoup seront dans l'incapacité de venir. N'ayant plus besoin du quorum pour ce conseil municipal, le maire va pouvoir régler ses petites affaires en catimini et dans un certain entre-soi. Tout ceci montre une conception de la démocratie pour le moins étrange. Malgré de "beaux discours" dans les médias, M. Derrouet refuse tout débat contradictoire. Par ailleurs, il nie le rôle de l'opposition et empêche toutes expressions divergentes. Question aux membres de la majorité municipale : Comment pouvez-vous cautionner cette façon de faire de la politique ? Nous avons été élus ensemble sur des objectifs de respect et d'écoute des habitants. Et c'est bien tout le contraire qui est mis en place. Jusqu'à quand allez-vous cautionner une gouvernance municipale qui part à la dérive ? Les habitants de Fleury méritent mieux que cela. Le rôle des élus est de leurs proposer des solutions pour régler leurs difficultés quotidiennes et leurs donner les moyens d'un mieux vivre ensemble et non de créer des clans et des rivalités donnant lieu à des guéguerres qui n'en finissent pas.



« Ecologie et Divers Gauche, Fleury-Mérogis »

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

• **Avec le maire, vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération, David DERROUET**
01 69 46 72 00

• **Avec les conseillers municipaux**
01 69 46 72 00

• **Avec la délégation de Stéphane RAFFALLI et Hélène DIAN-LELOUP,**

conseillers départementaux,
sur RV - 06 21 04 73 36

• **Avec Malek BOUTIH, député de l'Essonne,**
sur RV - 01 60 15 56 53
boutihmalek@gmail.com

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi,
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h
à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION**

1, place Saint-Exupéry
91704 S^e-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS**

4, rue François-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 46 57 60

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **MISSION LOCALE**

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION
27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :

06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

PAROISSE

• **Père Bertrand** : nouveau numéro
09 54 00 80 43

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour
les enfants de 0 à 6 ans - Maison
de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue
Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue
Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical
des Sources, 55 bis rue André-
Malraux, 01 60 15 49 06
Philippe VIENOT : cabinet médical
des Sources, 55 bis rue André-
Malraux, 01 69 51 27 23

• **INFIRMIERS** (cabinet médical
des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical
des Sources, 55 bis rue André-Malraux
à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80

• **DENTISTE**

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17

• **PHARMACIES**

Linda ICHIR

2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

Marianne LECHERTIER

5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER**

MANHÈS

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

CARNET**Naissances**

BERNARD SALL Ali, Hamidou, Alain né le 28 mai 2016.

FILLAT Ewen, Didier, Pascal, Manuel né le 5 juin 2016.

LEFEBVRE Rose née le 12 juin 2016.

AL ABASSI Ayoub né le 14 juin 2016.

YAHY Alena, Laury née le 27 juin 2016.

• Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le *Fleury'mag*.

Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

À la mer,
à la ville,
à la montagne
ou à **Fleury**,
le maire, les élus
et les agents
vous souhaitent
un bel été!